

DOSSIER

Les ondes aux Lilas

Perspectives
Sylvain Oerlemans :
une histoire
de famille

Santé
Plus de 4000
manifestants pour
défendre la maternité
des Lilas

Ding Deng Dong...
Sonnent les cloches,
résonne le carillon !

Est Ensemble
Enquête publique
sur le Contrat de
développement
territorial

Culture
Cyrano de Bergerac
au théâtre du
Garde-Chasse

Associations
Les pièces montées



**Le 21 septembre, dans la rue,
pour la maternité des Lilas !**

Une histoire de famille...

Membre du Cercle de généalogie des Lilas, Sylvain Oerlemans s'est lancé dans une quête sans fin : l'histoire de sa famille. Rencontre avec un enquêteur passionné.



Moustache et barbichette parfaitement taillées, cheveux blancs mais sourire juvénile, yeux bleus, Sylvain Oerlemans, 60 ans, parle volontiers de sa famille, de son arbre généalogique qui remonte à... 1305 : une lignée de petites gens, de paysans, au sud des Pays-Bas. Mais il se livre plus difficilement sur lui-même. Il naît dans le 19^e arrondissement de Paris, passe son bac dans les années 70 où ses cheveux poussent « au-delà du raisonnable » et va bientôt suivre malgré lui les traces de son père, cadre financier, après une formation en Sciences économiques et comptabilité. En 1976, il rencontre sa femme Corinne, assistante sociale, et commence une carrière en direction financière

internationale pour Alcatel, Unilever, France Télécom, DHL, en France et aux Pays-Bas. En 1982, il emménage aux Lilas.

Tout commence aux Lilas

Si sa passion pour la généalogie est dévorante, elle est aussi récente. Il a 15 ans quand son père lui offre l'arbre généalogique de la famille élaboré par un notaire. Un document qu'il rangera soigneusement, sans y prêter trop attention... Tout va commencer lors d'un Forum des associations aux Lilas. Sur le stand de généalogie, il assiste à une démonstration du logiciel Généatique qui l'interpelle. Le déclic va néanmoins survenir quelques années plus tard grâce à la... photographie ! « J'avais récupéré tous les albums photos

de la famille. Je me suis alors donné la mission de reconstituer son histoire. C'est primordial, surtout pour moi car je n'avais pas de famille proche autour de moi, l'essentiel de celle-ci vivant en Belgique et aux Pays-Bas. J'ai alors découvert que mon père avait des cousins et des cousines dont je n'avais jamais entendu parler. C'était énorme ! En 2007, je me suis inscrit enfin au Cercle de généalogie des Lilas. »

Au Cercle, qu'il anime depuis maintenant trois ans, il participe aux réunions qui ont lieu deux fois par mois. « Le Cercle n'est en rien un cours, c'est vraiment interactif. Nous sommes 25 inscrits. Nous commençons avec un tour de table et la question rituelle "Où tu en es ?" Je

consacre souvent six heures par jour à la généalogie. Je fréquente des sites spécialisés en France et aux Pays-Bas. Avec Internet, on a moins besoin de se déplacer comme qu'avant. 90 départements ont numérisé leurs archives et on trouve les registres d'actes civils et les registres d'actes paroissiaux. Ensuite, il faut chercher car c'est véritablement un travail d'enquêteur dont la mission n'est jamais achevée. Il y a une multiplicité de sources avec les archives notariales, le cadastre... On peut également se faire aider par d'autres collègues qui ont fait une recherche qui rejoint la vôtre ou encore chercher à l'aveuglette sur Google. »

Un livre et un nouveau spectacle

Sylvain Oerlemans a trois enfants, mais pas encore de petits-enfants. « J'aimerais beaucoup rajouter une ligne sur l'arbre de la famille. La généalogie, c'est le jeu vidéo ultime, il n'y a pas de dernier niveau. » Grâce à la généalogie, il a pu reprendre contact avec des cousins qu'il n'avait pas vus depuis 50 ans... « J'étais fou de joie quand j'ai retrouvé des cousins à Hollywood ! »

Avec les membres du Cercle, il a déjà réalisé un spectacle autour de la généalogie sur le romancier lilasien Paul de Kock. Il songe à écrire un livre sur sa famille en 2014 et prépare, avec l'atelier lyrique un spectacle, au théâtre du Garde-Chasse, sur un soldat et sa famille, à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale.

Pour contacter le Cercle de Généalogie :
genealilas93@gmail.com

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



« À six mois de l'élection municipale de mars 2014, la communication des collectivités est réglementée. Certes la loi et la jurisprudence électorales n'interdisent pas formellement de publier des éditoriaux dans la presse municipale. Toutefois, compte tenu des incertitudes entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme plusieurs autres maires, de suspendre mon éditorial jusqu'à l'élection renouvelant les élus municipaux qui aura lieu les 23 et 30 mars 2014. »

Septembre 2013 : quelques ins



1^{er} sept

Une collecte pour sauver des vies

124 personnes ont donné leur sang lors de la collecte organisée en mairie par l'Établissement Français du Sang en collaboration avec le Rotary club et la municipalité des Lilas.



3 sept

Tous en classe !

1246 enfants ont pris le chemin des écoles élémentaires et 865 celui de la maternelle. Avec les collégiens et les lycéens, ce sont plus de 4000 élèves que comptent, en cette rentrée, les établissements scolaires lilasiens.



14 sept

Déportation et Résistance dans le cadre des journées du patrimoine

La Ville a organisé 3 visites exceptionnelles du Fort dit « de Romainville ». Une centaine de Lilasiens ont ainsi profité des connaissances et des explications de Thomas Fontaine, enseignant et historien, auteur du livre « Les oubliés de Romainville ». En fin de journée, l'auteur a dédié son livre à la Librairie « Folies d'encre ».



14 sept

Mariage pour tous aux Lilas

Roxanne et Géraldine se sont dit « oui » lors d'une cérémonie réunissant famille et amis. Le premier mariage entre deux femmes célébré aux Lilas.

Forum des associations

Cette année encore, le soleil était de la partie pour le Forum des associations qui a permis à des centaines de Lilasiens de choisir leurs activités ou celles de leurs enfants. La buvette et le restaurant ont fait le plein. De nombreuses démonstrations sportives, musicales ou théâtrales se sont déroulées devant un nombreux public dans le théâtre de verdure du parc d'Anglemont. Le théâtre du Garde-Chasse a profité de l'événement pour lancer sa saison lors d'un spectacle de la compagnie « Les Flantaisites », particulièrement apprécié du public.



tantanés

Repas de quartier

De nombreux habitants du quartier de la place du Vel d'Hiv ont répondu à l'appel de l'association Balipa. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



15 sept



Le nouveau Préfet de Seine-St-Denis, Philippe Galli, dépose une gerbe au monument aux morts des Lilas.

15 sept

Commémoration de la Libération des Lilas

La traditionnelle commémoration a commencé place de l'Hôtel de Ville avant de se poursuivre au cimetière des Lilas. A cette occasion, Christian Lagrange, Conseiller municipal délégué aux anciens combattant a reçu la médaille nationale d'argent de l'ONAC pour l'ensemble de son activité au service du devoir de mémoire.

A la découverte du parc Lucie Aubrac

A l'occasion de « la fête des jardins » organisée par la Ville de Paris, la municipalité des Lilas proposait une visite guidée du parc Lucie Aubrac. Christophe Paquis, maire-adjoint chargé des espaces verts, a fait découvrir le parc à des lilasiens mais aussi à des parisiens curieux.



21 sept



22 sept

Une deuxième salle au Triton

35 concerts, 75 artistes qui se relaient de 14h à minuit. Le Triton a fêté dans une ambiance amicale et joyeuse l'ouverture de sa deuxième salle. La journée avait commencé par l'inauguration officielle en présence de J.P. Vivante, directeur de l'établissement, C. Bartolone, président de l'Assemblée nationale, S. Troussel, président du conseil général, M. Legrand, Conseillère régionale, le Maire, C. Ermogeni, premier Maire-adjoint, et C. Falque, Maire-adjointe à la Culture.



24 sept

Exposition hommage à Rolland Falguerolle

Disparu en 2012, le photographe Lilasien n'avait pas son pareil pour saisir la beauté et la poésie des espaces abandonnés. L'exposition au centre culturel Jean-Cocteau, inaugurée le 24 septembre en présence de sa famille, de nombreux proches et amis, retrace son œuvre (jusqu'au 28 octobre).



Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, au cours du forum avec les responsables de « Pas sans Toit ».

7 & 8 sept



Les Flantaisistes, ou les mille et une façons de manger un flan, au théâtre de verdure.

Fin des travaux sur le mail Anthonioz de Gaulle



Malgré les difficultés rencontrées avec certaines entreprises, les travaux du mail sont en voie d'achèvement. Il ne reste désormais qu'à effectuer les travaux de protection de l'école Victor-Hugo.



Familles à énergie positive

Est Ensemble propose d'accompagner 50 « familles à énergie positive » pour les aider à réduire leur consommation d'énergie. Les participants seront encadrés, formés et recevront un kit « je réduis ma consommation d'énergie ». Regroupés par équipe, ils feront le pari d'atteindre collectivement, au moins 8% d'économie d'énergie sur la saison de chauffe 2013-2014 (de décembre à mars) par rapport à leur consommation de l'année dernière.

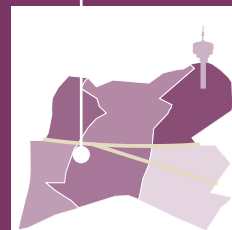
Pour participer :
contacter l'Agence Locale de l'énergie MVE avant le 15 novembre 2013 par mail contact@agence-mve.org
Tél. : 01 42 87 13 55

Réhabilitation de la maternelle des Bruyères



Les travaux de la maternelle des Bruyères ont commencé au mois d'août. Ils vont permettre de reconfigurer les locaux et d'optimiser les espaces. L'école occupera désormais 900m², soit 120m² supplémentaires, avec la création d'une sixième classe, l'agrandissement du réfectoire, de la cuisine et l'aménagement d'un espace d'accueil pour les activités périscolaires. La fin des travaux est prévue pour décembre 2014.

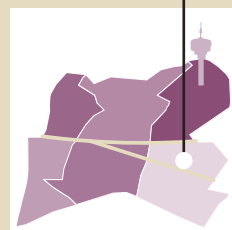
Montant des travaux : 2,8 Millions d'€.



Travaux boulevard du Général Leclerc



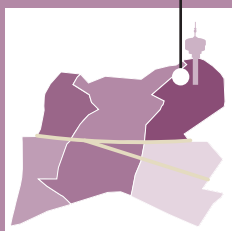
Suite à un affaissement de terrain, il est nécessaire de mener des travaux de reprise du plateau traversant du boulevard du Général Leclerc au quartier des Sentes (dans le cadre de la garantie décennale). La zone défectueuse en pavés va être refaite, ainsi que les rampants des deux plateaux surélevés (la pente sera adoucie pour faciliter le passage des bus). Une circulation alternée avec des feux mobiles est mise en place. La circulation des bus (105, Tillbus) est maintenue mais les arrêts des bus 105 sont déplacés hors de la zone de chantier. La Ville a demandé à Est Ensemble d'installer provisoirement une nouvelle borne de dépôt du verre à proximité, l'actuelle étant inutilisable pendant les travaux d'une durée de deux mois et demi.



Création d'une zone de dépose minute devant le centre de loisirs



La Ville vient d'installer une zone de dépose minute (limitée à 15 minutes) pour sécuriser les périodes d'entrées et de sorties du centre de loisirs. Cette zone de stationnement en épis va permettre de ralentir la circulation devant le centre de loisirs Jean-Jack Salles. Il sera nécessaire pour les parents de s'équiper d'un disque de stationnement spécifique, disponible auprès de la Police municipale et du centre de loisirs.



Santé

Plus de 4 000 personnes dans la rue pour soutenir la maternité des Lilas

La mobilisation ne s'essouffle pas. A l'appel du collectif de la maternité des Lilas, les manifestants étaient encore plus nombreux qu'en septembre 2011 à défiler dans les rues de la ville pour demander la reconstruction de la maternité des Lilas... aux Lilas. Ils étaient venus pour dire non au dernier projet de l'Agence régionale de santé (ARS) qui voudrait installer la maternité dans des locaux désaffectés au sein de l'Hôpital André Grégoire à Montreuil. René Frydman, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique, a été nommé par la Ministre de la Santé pour expertiser le projet de relocalisation. Il devrait rendre son rapport à la mi-octobre.



La tête du cortège passe, avenue Pasteur, devant les terrains prévus pour la reconstruction de la maternité aux Lilas.



Devant la Mairie avant le départ du cortège.



Catherine Ringer prend la parole sur le parvis de l'Hôtel de Ville aux côtés de Marie-Laure Brival, porte-parole du collectif de la maternité des Lilas.



Sur tous terrains !

En septembre, le collectif de la maternité des Lilas a multiplié les actions pour populariser son combat. Présent au forum des associations, le collectif y vendait le calendrier réalisé avec l'ensemble du personnel dans lequel les sages femmes apparaissent dévêtues. Sur Internet, c'est un clip détournant une chanson de Stromae qui a fait le buzz ! www.la-maternite-des-lilas-vivra.com/



Nouveaux commerces Poissonnerie des Lilas



La poissonnerie des Lilas ouvre ses portes le samedi 5 octobre prochain dans le quartier des Sentes. Elle proposera poissons frais, poissons exotiques, crustacés, plateaux de fruits de mer, produits surgelés mais également un service traiteur et des plats cuisinés. Il est aussi possible de passer commande.

Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 20h30 sans interruption.

48, boulevard du Général Leclerc de Hauteclouque
Tél. : 01 49 88 48 70 ou 09 67 33 48 70

Gîte « Clair de lune »



Un nouveau gîte de France vient d'ouvrir aux Lilas. « Clair de Lune » est une maison du quartier des Sentes. Conçu avec soin par Jérôme Boy, architecte et sculpteur, ce lieu atypique d'une superficie de 56 m² dispose de deux chambres, d'une salle de bain et cuisine. Il peut accueillir 4 personnes, avec possibilité de couchage supplémentaire. Un sauna réversible en hammam peut être mis à disposition. Une bonne idée pour développer le tourisme local.

Renseignements :
Catherine Boy au
06 89 99 16 07

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

■ Permanences sur RDV le jeudi de 17h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h. Prochaine permanence : samedi 19 octobre. 10, cour Saint-Paul 93260 Les Lilas Tél. : 01 55 86 98 60

Brocante

La brocante du Comité des Fêtes lilasien se tiendra le dimanche 19 octobre de l'aube à 18h30 dans les rues autour du marché des Lilas. Tél. : 01 48 97 38 16 comite desfeteslilasien@yahoo.fr

Fifres et tambours suisses aux Lilas



Samedi 5 octobre, la Ville organise, en partenariat avec « L'Union musicale lilasienne » et « Fifres et tambours suisses » une grande journée musicale.

■ colloque et symposium « Les écoles des tambours et la céleustique, ou l'art de transmettre des ordres par des signaux sonores » – Salle des mariages de la Mairie, de 14h à 17h.

■ 17h30 : aubade dans la ville, plus de 60 musiciens défileront en fin d'après-midi au quartier des Sentes, à l'espace Anglemont, sur le parvis de la Mairie puis au parc Lucie-Aubrac.

■ 20h30-22h30 grand concert dans le parc Lucie Aubrac.

Tél. : 01 72 03 17 51

Est Ensemble

Enquête publique sur le Contrat de développement territorial

Elaboré par les neufs villes de la Communauté d'agglomération et signé avec l'Etat en juin dernier, le Contrat de développement territorial (CDT) d'Est Ensemble est soumis à l'avis de la population lors de l'enquête publique qui se déroulera du 16 octobre au 30 novembre 2013.



Le Contrat de développement territorial vise à inscrire le territoire dans la dynamique du Nouveau Grand Paris. La réflexion commune sur le CDT a permis d'identifier l'apport spécifique du territoire à la métropole.

Journée de l'accessibilité

Pour une ville accessible à tous

Le 1^{er} janvier 2015, les établissements recevant du public devront être accessibles à tous, et en particulier aux personnes handicapées. Le 26 octobre, la journée nationale de l'accessibilité, organisée par l'association « Jaccede », sensibilise le grand public à cet objectif.

Jaccede.com est une association fondée en 2006, reconnue d'intérêt général. Son objectif est de permettre aux personnes à mobilité réduite d'être membres à part entière de la vie de la cité, en défendant le principe d'accessibilité universelle. La ville des Lilas est l'une des 30 villes françaises qui participe à la journée de l'accessibilité du 26 octobre 2013.

Objectif : recenser les lieux accessibles

Aurore Pex, qui coordonne l'opération sur la ville, nous en

Est Ensemble : « La Fabrique du Grand Paris »

La notion de Fabrique renvoie à l'histoire industrielle et ouvrière du territoire, la volonté de préserver l'activité non tertiaire, la jeunesse de la population et la vocation innovante du territoire. Cette orientation générale est déclinée en trois axes :

- la fabrique économique et d'innovation
- la fabrique culturelle et de savoirs
- la fabrique urbaine et environnementale.

Trois territoires spécifiques

L'ensemble des actions proposées par le CDT s'organise autour de trois territoires :

- le faubourg comprenant les espaces de la première couronne

de Pantin à Montreuil : il faut y renforcer le lien avec la capitale et mener une politique ambitieuse de l'habitat

- le canal de l'Ourcq : ce territoire regroupe de grands enjeux de développement économique mais aussi pour les espaces publics et l'habitat

- le plateau et la corniche représentent le point haut du territoire avec une nécessité d'amélioration des transports et de mise en valeur des opportunités foncières.

Infos : www.est-ensemble.fr/ctd

Pendant l'enquête publique, un registre et l'ensemble des documents officiels seront consultables en mairie.

explique le principe. « Les personnes volontaires viennent en Mairie où nous les formons rapidement et leur donnons un kit de l'accessibilité. Par équipe de trois, dont une personne installée sur un fauteuil roulant fourni par nos soins, elles parcourent la ville pour vérifier l'accessibilité des lieux comme les commerces ou les services publics. Le but est de répertorier les lieux qui sont réellement accessibles tout en se rendant compte de la difficulté pour les personnes handicapées de se déplacer, de se guider et d'utili-

liser des lieux non adaptés ». Les lieux accessibles seront répertoriés sur jaccede.com et sur l'application mobile (27 000 lieux référencés). Il s'agit de sensibiliser et de faire preuve de pédagogie. L'opération est ludique et se déroule dans la bonne humeur pour susciter une prise de conscience.

Samedi 26 octobre 13h30 à la mairie des Lilas. Inscription sur journée-accessibilite.com/Ville-lilas.html A la fin de la journée une surprise attend les participants au cinéma Etoile Lilas.

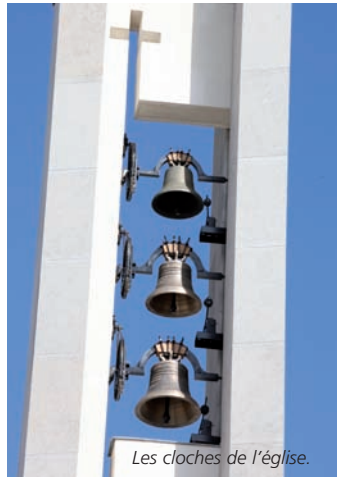
Ding Deng Dong...

Sonnent les cloches, résonne le carillon !

Carillon de la mairie, cloches de l'église, à chacun sa fonction ! Pour le bien être et la tranquillité de tous, la municipalité et la paroisse se sont concertées pour mettre en place un fonctionnement le plus harmonieux possible.



Le carillon de la Mairie.



Les cloches de l'église.

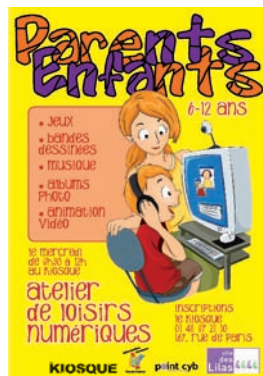
Cela fait près de 15 ans que la cloche de l'ancienne église (construite en 1887) ne sonnait plus. En effet, le bâtiment étant vétuste et la cloche fêlée, la Ville avait décidé, par souci de sécurité, l'arrêt des sonneries. Les nouvelles cloches de l'église Notre Dame du Rosaire ont été installées cet été. Mais c'est uniquement après une concertation avec la municipalité qu'elles sont autorisées à sonner. Il y a trois cloches sur le campanile. De haut en bas : Marie Simonne (100 kg, cloche de l'ancienne église), Jean-Paul (135 kg, en hommage au pape

Jean-Paul II) et Jeanne (195kg, du nom de Jeanne Chardin, fondatrice du patronage du 25, rue du Coq Français dont la vente a permis la réalisation du centre pastoral). Marie Simonne avait été installée sur l'ancien clocher en 1911 et sa sonorité est la plus aiguë, celle des nouvelles cloches étant plus grave. Pour éviter la confusion avec le carillon de la Mairie qui sonne les heures, les sonneries à heure fixe de l'église ont été décalées de trois minutes, la référence horaire étant celle de la Mairie.

Le Kiosque

Ateliers numériques parents-enfants

Depuis 2011, les ateliers multimédia parents-enfants animés par Sébastien Trouvé permettent aux enfants et à leurs parents de s'initier à des techniques de création contemporaine autour des outils numériques. A travers un programme ludique et gratuit, parents et enfants, âgés de 6 à 12 ans,



découvrent ensemble différentes thématiques : photographie, morphing, création de

Le carillon de la Mairie

A partir du 1^{er} octobre, le carillon de la mairie fonctionnera de 8h du matin à 22h sur le système suivant : un coup pour marquer la demi-heure, le nombre de coups correspondant pour marquer l'heure exacte (entre 1 et 12).

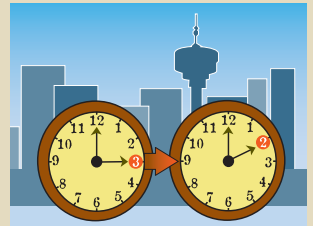
Les sonneries des cloches de l'Église :

- Angélus : 20 secondes par la cloche Marie Simonne
 - Glas (funérailles) : 2 minutes par les cloches Jean-Paul et Jeanne
 - Volée (pour les messes) : 3 minutes par la cloche Jean-Paul
 - Grande volée (mariages et grandes fêtes) : 3 minutes avec les 3 cloches
 - Volée des baptêmes : 3 minutes par la cloche Marie Simonne
- Horaires :**
- Du lundi au vendredi : Angélus à 8h33 – 12h03 – 19h33
 - Le samedi : Volée à 17h45 – Angélus à 12h03 – 19h33
 - Dimanche : Volée à 10h15 – Angélus à 12h03 – 19h33
- Pour la tranquillité du voisinage, la sonnerie de l'Angélus à 8h33 le matin a été supprimée le week-end.

planches de bandes dessinées, musique, animation vidéo... En février 2014, un stage d'une semaine autour de la création d'un film d'animation ou d'un recueil de bandes dessinées sera proposé aux familles.

Atelier le mercredi de 9h30 à 12h au Kiosque.
Inscriptions et renseignements au Kiosque
Tél. : 01 48 97 21 10

Heure d'hiver



Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2013. A 3 heures du matin, il sera alors 2 heures. N'oubliez pas de retarder vos montres d'une heure.

Souvenirs de Kabylie et d'exil

Le livre de Mohamed Guelmi (cf Infos Lilas de septembre) est en vente à la librairie Papyrus, 10 boulevard de la Liberté, près du métro Mairie des Lilas. Tél. : 01 43 62 66 75

Armée du Salut

Braderie d'automne de l'Armée du Salut les jeudi 17 (de 10h à 19h) et vendredi 18 octobre (de 9h30 à 13h) au 34 rue de Paris aux Lilas. Vente de vaisselle, bibelots, livres... Tél. : 01 43 62 25 91

Repas de fin d'année des Seniors Lilasiens

Les inscriptions pour le repas de fin d'année au Pavillon Baltard du 9 décembre 2013 et la galette des rois du 5 janvier 2014, auront lieu du 14 au 31 octobre 2013 au Pôle Seniors du CCAS au 4, cour Saint-Paul. Tél. : 01 41 63 15 76

Pause des aidants

■ Jeudi 17 octobre « La santé des aidants ». De 10h à 11h30. Gratuit. Club des Hortensias
Tél. : 01 41 63 15 77

Club des Hortensias

■ Atelier esthétique

Tous les lundis et vendredis matin. Prendre rendez-vous une semaine à l'avance au 01 48 46 46 41.

■ Atelier écriture

Mercredi 2 octobre, de 14h30 à 17h.

■ Randonnée d'une journée à Jablines et cueillette de légumes à Compans l'après-midi. Prévoir un pique-nique. Départ du club à 9h30. Tarif : 3,20€. Inscriptions tous les jours de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi 7 au vendredi 11 octobre 2013. Lundi 14 octobre, dès 9h30.

■ Cercle de lecture, « *La belle amour Humaine* », roman de Lyonel Trouillot. Mercredi 16 octobre, à 14h30.

■ Atelier art floral

Thème « retour des vacances ». 8 personnes maximum. Vendredi 18 octobre, de 10h à 12h.

■ Atelier cuisine

Venez nous faire découvrir vos recettes. Inscriptions au club du lundi 14 au lundi 18 octobre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Lundi 21 octobre, de 10h à 13h30.

■ Après-midi dansant

animé par la « La Guinguette des Pêcheurs ». Un goûter sera servi vers 16h. Extérieurs 5€. Mercredi 23 octobre, à 14h30.

■ Concours de belote

Vendredi 25 octobre, de 13h30 à 17h30.

Club des Hortensias
Allée des Hortensias
Tel. : 01 48 46 42 55

Sécurité / Proximité

Retour sur l'opération tranquillité vacances

La Police Municipale a reconduit cet été l'opération « tranquillité vacances » afin de prévenir les cambriolages durant l'absence des occupants. Un dispositif qui fonctionne pour chaque période de vacances scolaires.



Une cinquantaine d'habitations et de commerces, dont les propriétaires se sont inscrits, ont ainsi été placées sous la surveillance des patrouilles quotidiennes de la Police Municipale durant la période estivale. Les agents ont effectué des passages réguliers, de manière aléatoire, de jour comme de nuit, afin de dissuader les éventuelles personnes mal intentionnées. Aucune habitation sous surveillance n'a fait l'objet de

cambriolage aux Lilas pendant l'été.

Reconduction pour toutes les périodes de vacances

Depuis la mise en place de l'opération « Tranquillité vacances » la liste des inscrits ne cesse d'augmenter. Pour le brigadier Soufaji, « *cette mission renforce notre rôle de proximité auprès des habitants* ». Ce service est gratuit et doit être accompagné des mesures de

sécurité habituelles pour éviter les cambriolages (verrouiller les portes, fermer les fenêtres, ne pas laisser les clés sous le paillason, ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent, ne pas inscrire vos noms et adresses sur les trousseaux de clés...).

Le dispositif fonctionne pendant toutes les périodes de vacances scolaires, il suffit de s'inscrire auprès de la Police Municipale en complétant un formulaire détaillé.

Tél. : 01 72 03 17 17

Début de saison difficile pour le FC Les Lilas

Le début de saison de l'équipe première du Football Club des Lilas n'est pas à la hauteur des espérances. 3 défaites et un nul sont venus ponctuer les 4 premières journées de championnat. Heureusement deux victoires en coupe de France contre Conflans-St-Honorine (3-0) et Meaux (2-1) ont redonné le moral aux joueurs de Bruno Coton-Pélagie, un entraîneur qui croit toujours au potentiel de son équipe. « *Le contenu de notre victoire en coupe de France et de notre match nul à Versailles en championnat est très encourageant. Nous sommes en train de retrouver une base défensive. C'est embêtant de mal démarrer, mais la saison est encore longue* », nous a-t-il confié.

Lilatelier offre des œuvres à la Ville

Trois œuvres que les Lilasiens avaient pu découvrir à l'automne 2012, lors de l'exposition Habilis dans le parc Lucie Aubrac, ont été offertes à la Ville par l'association Lilatelier. Elles prendront place dans le jardin de la direction des services techniques rue de Paris, dans le parc Lucie Aubrac et dans le nouveau jardin du mail Anthoine-de-Gaulle. La Municipalité a remercié officiellement la présidente de l'association, Françoise Sagitario, pour cette donation.



Les antennes sur la tour TDF servent pour la radio-télédiffusion mais pas pour la téléphonie mobile.

Les ondes aux Lilas

Avec la généralisation des téléphones portables et le développement des nouvelles technologies sans fil, les ondes électromagnétiques envahissent notre vie quotidienne. Les usagers peuvent être tirillés entre le principe de précaution qui encourage à la prudence et la boulimie de nouveaux usages réclamant toujours plus de puissance pour une facilité et un confort d'utilisation sans cesse améliorés.

Dès les années 1970, des études sur les potentiels dangers présentés par les ondes électromagnétiques ont été rendues publiques. Le débat sur l'impact des ondes émises par les antennes relais, wifi, téléphones portables et autres équipements radio est encore loin d'être tranché. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classé, en mai 2011, les ondes comme potentiellement cancérigènes, mais les opérateurs de téléphonie s'appuient sur le dernier avis en date de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), en 2009, pour écarter tout danger. Cet avis doit être prochainement actualisé.

Démultiplier le nombre d'antennes pour réduire la nuisance des ondes

Un comité d'opérateurs, d'experts, d'élus et d'associations a remis un rapport au gouvernement fin août 2013. Sa principale conclusion : il serait nécessaire de tripler le nombre d'antennes

relais pour respecter le seuil de 0,6 V/m (Volt/mètre) souhaité par des associations comme les « Robins de toits », tout en préservant la qualité de la couverture. En France, conformément à une recommandation européenne de 2002, l'émission des antennes relais est réglementairement plafonnée entre 41 V/m et 61 V/m. Selon le rapport, 90% des niveaux d'exposition seraient inférieurs à 0,7 V/m et 99% inférieurs à 2,7 V/m.

Des pouvoirs des maires trop limités en ce domaine...

La municipalité a toute latitude pour empêcher l'installation d'antennes relais sur les bâtiments dont elle est propriétaire. Il n'en va pas de même dans le domaine privé car les règles sont peu contraignantes. Aux Lilas, le Maire a beau refuser les autorisations d'installations puis prendre des arrêtés interruptifs des travaux, il n'a pas le dernier mot. En effet, le juge administratif, saisi par les opérateurs, casse sys-

tématiquement les arrêtés interruptifs des travaux. La jurisprudence récente ne donne guère d'espoir aux Maires d'être davantage entendus (cf page 12). En conclusion, pour les Maires limiter l'installation des antennes relais est en pratique bien délicat.

Les antennes en chiffres

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a répertorié 86 000 émetteurs de radiofréquences (hors ceux de l'aviation civile et de la défense) sur le territoire français, soit 37 000 antennes relais de téléphonie mobile, 14 000 antennes de radiodiffusion et 35 000 autres stations (radars météo par exemple). A l'intérieur des foyers, de nombreux appareils électriques produisent des ondes électromagnétiques tels les fours micro-ondes, la Wifi, les téléphones sans fil et les portables. Il y a, en France, 56 millions d'utilisateurs de téléphones portables, soit 90% de la population.

Antennes relais aux Lilas : principe de précaution !

Au nom du principe de précaution, la ville des Lilas continue de s'opposer à l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile sur son territoire. Mais, sauf exception, la justice ne l'entend pas de cette oreille.



Aujourd'hui, aucune étude fiable ne démontre que les ondes électromagnétiques relayées par les quelques 37 000 antennes relais de téléphonie mobile implantées en France (1,4 millions dans le monde), dont plusieurs aux Lilas, ne sont pas dangereuses pour la santé. Devant cette incertitude, la municipalité a toujours fait jouer le principe de précaution et s'oppose avec force à l'installation de telles antennes sur la ville. C'est encore plus le cas quand elles se trouvent à proximité immédiate d'un groupe scolaire ou d'une crèche.

Arrêtés interruptifs des travaux

Pour qu'un opérateur puisse installer une antenne relais, il suffit d'une simple autorisation du bailleur et d'une déclaration préalable à l'ouverture des travaux. A chaque fois, en se basant sur le respect du principe de précaution, le Maire prend un arrêté interruptif des travaux de façon à bloquer les installations. Ce fût le cas ces derniers mois avec un opérateur qui souhaitait installer une antenne sur la toiture d'un grand ensemble collectif rue de la Rochefoucauld (près de l'école Victor-Hugo) ou pour un autre qui souhaitait utiliser le toit d'un immeuble de la résidence Jalacloud située rue Romain-Rolland, près du groupe scolaire. Malheureusement, le tribunal administratif casse systé-

matiquement les arrêtés interruptifs du Maire. Le tribunal a jugé « qu'aucun élément circonstancié n'était de nature à établir, en l'état actuel des connaissances scientifiques, l'existence d'un risque résultant pour le public d'une exposition aux champs électromagnétiques... ». De même, le juge ne reconnaît pas l'existence d'un trouble anormal du voisinage. Dans la première affaire, la Municipalité a de nouveau fait arrêter les travaux.

Agir au niveau de l'agglomération

La municipalité a demandé à la communauté d'agglomération Est Ensemble de reprendre de reprendre cette action et d'adopter une charte à opposer aux opérateurs généralisant le principe de précaution sur le territoire des neuf communes. Une réflexion sur le sujet devrait bientôt être lancée par les services d'Est Ensemble.

Pas d'antennes relais sur les bâtiments communaux

Pour mettre les différents sites municipaux en réseau, certains bâtiments communaux accueillent des antennes. Mais ce sont seulement des ponts radios qui permettent des relais entre les sites et en aucun cas des antennes pour la téléphonie mobile.

Antennes radio

Les « sans radio » contre

L'association des « sans radio » se bâte pour que la radio dans des conditions acceptables. Elle vient de connaître de nouvelles péripéties.

Depuis le début des années 2000, 40 000 foyers autour de la porte de Bagnolet sont privés de radio. La faute aux deux grandes antennes émettrices des opérateurs TDF et Towercast trônant au dessus des deux tours Mercuriales. Dans un rayon de 1,8 kilomètres, il est pratiquement impossible de capter une bonne partie des radios de la bande FM. Depuis 11 ans, tout a été entrepris : pétitions, courriers, actions en justice... Mais pour l'instant, rien n'y fait. Pour Michel Léon, président fondateur de l'association, « c'est vraiment un combat de longue haleine. Depuis 2008, grâce à une expertise, nous avons fait constater le trouble mais il nous a fallu engager une autre action en justice pour pouvoir y mettre fin », précise-t-il. Sur 380 adhérents, 53 ont donc entamé une action individuelle en justice pour trouble du voisinage contre les opérateurs, afin de renforcer celle de l'association.



Première victoire

Le tribunal de grande instance a rendu un jugement en juin 2013 par lequel il se déclare compétent pour l'indemnisation des victimes, mais incompétent pour la question de l'élimination de l'antenne. Une première victoire, mais insuffisante. « Nous attaquons maintenant le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) devant le tribunal administratif qui est donc seul compétent pour décider de la désinstallation des antennes », poursuit Michel Léon. Les élus du territoire, notamment Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, et Daniel Guiraud, avaient saisi par courrier au mois de mai dernier le CSA. Celui-ci a répondu que « ce dossier était une épine dans le pied de la Haute Autorité qui n'en est pas responsable, et qu'il est

Continuent le combat

pour avoir simplement le droit d'écouter la radio.
Un combat judiciaire et politique qui se poursuit.

quasiment insoluble», sauf en diminuant le nombre de radios émettant en Ile-de-France. Le CSA recommande donc aux habitants victimes du préjudice d'écouter la radio via internet et le câble.

« C'est une position inacceptable, copie conforme d'un courrier déjà reçu en 2005, s'emporte Michel Léon. Surtout quand on sait qu'une bonne partie des Lilas et de Bagnolez n'est pas câblée et ne le sera jamais. C'est un courrier offensant pour les élus qui combattent avec nous depuis 11 ans. Nous ne lâcherons rien » conclut-il.

Assemblée générale de l'association, samedi 16 novembre à la mairie des Lilas. Tél. : 06 79 41 78 77 ou www.sansradio.org/



Michel Léon.



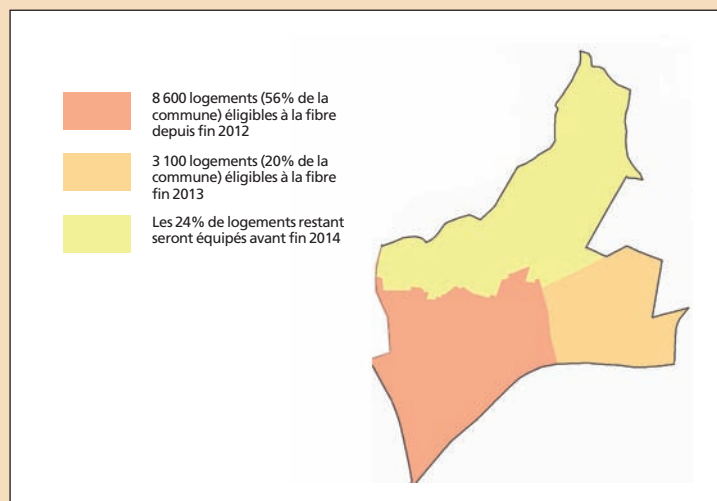
Les tours des Mercuriales, à Bagnolez, d'où proviennent les nuisances sur la bande FM.

Bilan du câble et de l'ADSL aux Lilas

70% de la ville peut recevoir le câble. Numéricâble est délégataire de service public pour le compte du SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication) jusqu'en 2019. Des discussions sont en cours pour en augmenter la puissance et le débit afin d'offrir un débit proche de 100 Mo que la fibre optique permet d'obtenir. La ville est couverte à 100% pour l'ADSL par Orange, mais 10% des logements ont un débit inférieur à 8 Mo (à l'Est de la ville). Compte tenu de l'arrivée de la fibre optique, il n'est pas prévu de travaux pour poursuivre le câblage ou améliorer la couverture ADSL de la ville.

La fibre optique arrive

Orange poursuit le déploiement de la fibre optique sur la ville. 8 600 logements y sont déjà éligibles et 3 100 supplémentaires pourront la recevoir fin 2013.



Les débits de la fibre optique, 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL3, et atteignant jusqu'à 200 Mbit/s, ont permis l'émergence de nouveaux usages Internet et multimédia à la maison.

La capacité inédite des réseaux en fibre optique, tant sur les débits descendants (téléchargement de fichiers) que sur les débits montants (envoi de fichiers), permet de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit en leur offrant un confort d'utilisation inégalé.

76% de la commune couverts fin 2013

Fin 2012, 8600 logements étaient couverts par le réseau de fibre optique sur la commune des Lilas. Si vous habitez dans l'un des quartiers concernés, pour bénéficier de ce nouveau réseau, il faut saisir dès aujourd'hui votre syndic immobilier et demander que le sujet du raccordement de votre immeuble soit abordé en Assemblée Générale. En effet, sans cet accord permettant de passer la fibre dans les colonnes montantes de l'immeuble, Orange ne peut rendre accessible le réseau fibre aux habitants. En 2013, en collaboration avec la commune, Orange poursuit le déploiement sur le quartier sud de la rue de Paris. A l'issue des travaux, plus de 3100 logements seront éligibles à la fibre optique. Les foyers lilasiens pourront dès lors souscrire

à une offre commerciale chez un opérateur de leur choix, dès lors que ce dernier aura pris toutes les dispositions techniques pour être présent sur la commune.

Pour tout renseignement complémentaire sur le déploiement, contacter votre fournisseur d'accès.



Un espace Wifi public au parc Lucie Aubrac

La Ville des Lilas vient de remettre en service pour la population Lilasienne l'accès Internet dans le parc Lucie Aubrac. Chacun peut donc depuis le 26 septembre se connecter gratuitement à Internet à partir d'un terminal équipé d'une connexion sans fil (WIFI). Afin d'assurer une meilleure couverture sur l'ensemble du parc, l'ancien serveur a été déplacé. La connexion est limitée à une heure (mais renouvelable) avec un flux de 2 mégaoctets. Il est donc possible de surfer, d'envoyer des mails ou de télécharger des fichiers, mais les protocoles FTP et Peer to Peer ne sont pas acceptés. Le service est accessible 24h/24 et 7 jours/7.

Des télévisions proches de chez nous

Certes les ondes nous font découvrir le vaste monde. Mais elles ont aussi permis l'émergence de télévisions locales qui font découvrir la richesse de notre quotidien. 4 exemples en Seine-Saint-Denis.

TÉLÉ BOCAL

En 1995, Richard Sovied fonde une chaîne locale, militante et libertaire. Internet n'existe pas encore et à l'époque, Richard Sovied et son équipe débarquent dans les cafés pour diffuser la cassette vidéo de leurs programmes. Engagée, luttant aux côtés d'associations, la chaîne participative diffuse aujourd'hui sur la TNT. Située dans le 20^e arrondissement, elle continue de donner la parole « à ceux qui ne l'ont pas habituellement ».

Télé Bocal diffuse tous les jours de 23h à 2h, vendredi de minuit à 3h sur la TNT (canal 31). <http://telebocal.org/>

TVM EST PARISIEN

Télé privée d'initiative locale, TVM Est parisien propose un programme dédié au territoire de l'est parisien (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elle offre aux téléspectateurs un autre regard sur leur banlieue, met en valeur les initiatives locales, associatives ou entrepreneuriales, fait découvrir les richesses

départementales, sauvegarde et diffuse la mémoire audiovisuelle locale. La chaîne a, par exemple, largement traité la question de la reconstruction de la maternité des Lilas...

Sur le câble de Montreuil 24h/24, mais aussi sur Numéricable (Canal 98), Free (Canal 205...)

www.tvmestparisien.tv/

DEMAIN TV

Fondée en 1997 par la journaliste de Canal+ Martine Mauléon, lancée sur le bouquet Canal-satellite, Demain ! est une chaîne dédiée à l'emploi, la formation, l'entreprise. En 2006, la chaîne change de nom pour s'appeler désormais Demain TV. Demain Ile-de-France est diffusée sur la TNT (Canal 31). Au programme, des reportages sur le terrain, des interviews de chefs d'entreprises, d'élus, des forums, des conseils pratiques, un journal de l'emploi...

Sur la TNT et Numéricable (Canal 94), Free (Canal 163)... www.demain.fr/



LA LOCALE

Située à Pantin, La Locale a été fondée en 1999 par Jacques-Elie Chabert. Chaîne de divertissement et de culture ancrée dans la vie locale, La Locale refuse toute forme de discrimination, veut favoriser la cohésion sociale, le dialogue entre les générations et propose un point de vue différent. Son originalité : représenter les minorités avec les 128 communautés de la Seine Saint Denis.

La Locale émet 24 h/24 et 7 jours sur 7 sur les Web TV sur Free (canal 206), SFR Neufbox (canal 338). www.lalocale.com/

La Tour hertzienne TDF des Lilas

Construite en 1984, conçue par l'architecte Claude Vasconi (architecte de l'ancien Forum des Halles), haute de 141 mètres, elle permet la transmission de programmes de radio et de télévision vers l'ensemble du territoire français.

C'est parce que Les Lilas sont le point culminant de la région parisienne (131m contre 130 à Montmartre, 129 au Mont Valérien, 128m à Télégraphe), que TDF décida d'implanter sa Tour de transmission sur la commune pour remplacer le site historique des Buttes-Chaumont. La mise en service eut lieu en 1986. La municipalité de l'époque ne fut pas associée à ce projet, mais le ministère de la Défense, propriétaire du terrain et du Fort, donna son accord en invoquant la notion de « secret défense ». La tour est l'un des sites les plus importants pour TDF avec celui de la Tour Eiffel. Elle a un rôle vital dans l'acheminement et le contrôle des signaux pour la

radio et la télévision, même si le satellite lui fait concurrence pour les liaisons point à point. La tour est le premier émetteur des chaînes de la TNT ainsi que des 6 nouvelles chaînes TNT HD pour ce qui concerne la diffusion vers la province. Un centre de supervision y est aussi installé pour contrôler à distance la diffusion hertzienne sur l'ensemble du territoire. Pour sécuriser son système, TDF le réplique dans un second site de secours à Lyon. Environ 150 personnes travaillent sur le site, qui fonctionne 24h/24.



Le saviez-vous ?

C'est aussi grâce à la tour hertzienne des Lilas que vous pouvez savoir si le bus que vous attendez sera bien à l'heure. La Tour TDF relaie en effet le signal permettant l'affichage des horaires en temps réel aux arrêts de bus du réseau RATP.

Événement

Mon Voisin est un artiste 2013 : toujours plus d'artistes pour une édition prometteuse

Pour sa troisième édition, en novembre, la manifestation « Mon Voisin est un artiste », initiée par la Ville, prend de l'ampleur. Présentation de quelques habitants et artistes déjà programmés.

Cette année, ce sont déjà une dizaine de Lilasiens et autant d'artistes qui se sont manifestés pour proposer des initiatives et faire ainsi se rencontrer habitants et artistes. Une occasion pour certains d'exposer leurs réalisations, pour d'autres de partager leur univers musical, d'échanger ou encore de se faire connaître davantage. Mais l'un des objectifs majeurs de cet événement demeure la rencontre et la convivialité. « *Mon Voisin est un artiste* » propose de nombreuses animations chez l'habitant, dans les lieux publics ou des lieux insolites : expositions, spectacles, concerts et ambiance musicale, ateliers, conférences, animations familiales, accueils de scolaires, réalisations collectives... Un temps fort qui défend avant tout l'accès pour tous à la culture.

Du côté des artistes

■ Lilas en Scène accueillera fin novembre et début décembre la Compagnie théâtrale lilasienne du Kali d'Or pour la présentation de leur dernière création « *À la Nuit où j'ai Tremblé* » de l'auteure Magali Mougel. Au-delà de ce spectacle, la compagnie proposera diverses animations : interventions au lycée Paul-Robert sous forme d'ateliers d'écriture menés par Magali Mougel et d'ateliers de pratique théâtrale animés par des acteurs de la compagnie sur le thème des relations amoureuses ; un temps d'échange autour de la découverte des métiers du spectacle vivant (scénographie,



lumières, costumes, sons...) ; une répétition ouverte et une rencontre avec l'équipe du spectacle ; enfin un carnet de bord, pensé comme une exposition, fil rouge de la création, sera mis à la disposition des spectateurs lors des représentations.

Du côté des habitants :

■ Laure Sergent met à l'honneur son voisin photographe Airy Goulet, artiste Lilasien depuis vingt ans, en l'invitant à exposer ses œuvres dans sa cour. Voisins et amis pourront ainsi découvrir l'artiste et ses réalisations photographiques. Et pour rendre cette rencontre plus festive, elle trans-



forme l'événement en expo-concert en conviant le groupe lyonnais Kiftélé. « *Être invité par ses voisins pour exposer ses photos, quelle idée géniale ! Surtout quand ceux-ci le font à l'occasion d'un concert ! Alors j'ai dit oui* » explique Airy Goulet.

A découvrir le 10 novembre.

■ Michaël Soussi, professeur de mathématiques au lycée Paul-Robert, et déjà adepte de la manifestation, accueillera chez lui deux artistes. Le 29 novembre à 20h, Dolorès Lago Azqueta, comédienne et metteur en scène, pour un spectacle intitulé « *Lorca por lo oscuro* » dans lequel elle fera découvrir des textes du poète Fédérico Garcia Lorca, qui a su incarner comme aucun autre l'âme populaire espagnole.

Le 7 décembre à 20h30, Stéphane Dardour, contrebassiste du groupe de musique brésilienne-jazz Abara se produira pour un temps d'échange musical avec voisins et amis. « *Je trouve l'idée de ce festival lilasien particulièrement intéressante. Cette manifestation peut permettre aux artistes de se lancer, dans un cadre convivial et moins contraignant* » dit Michaël Soussi.

Plus d'informations : Direction de l'action culturelle – Tél. : 01 48 46 87 78

Programme complet de la manifestation sur le site de la ville (www.ville-leslilas.fr) à partir du 20 octobre et en supplément dans le prochain Infos Lilas.

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ D'une rive à l'autre, musique du monde. Chants de femmes de la Méditerranée.

Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

Restauration italo-orientale proposée au bar du théâtre par l'association « Les papilles ont des ailes ».

Vendredi 4 octobre, à 20h45.

■ *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand. Cie Viva la Commedia.

Vendredi 11 octobre, à 20h45.

■ Daisy Stoir et Mister Not', théâtre et musique.

Mardi 15 octobre, à 10h et 14h30 (spectacle jeune public - séances scolaires).

■ Qu'Ours poursuite, comédie burlesque. Compagnie Obrigado. Durée 45 mn, à partir de 3 ans. Dans le cadre du Festival des Clowns, des Burlesques et des Excentriques, organisé par Le Samovar.

Mercredi 16 octobre, à 15h30.

Toute la programmation sur www.theatredugarde-chasse.fr.

181 bis, rue des Lilas

Folies d'Encre

01 43 63 20 20

■ Rencontre avec Gérard et Guénolette Strouk à l'occasion de la parution de leur nouvel ouvrage « *Devenir grands parents pour les nuls* ».

Samedi 5 octobre, de 16h à 18h.

■ Rencontre avec Anna Gavalda à l'occasion de la parution de son nouveau roman « *Billie* » aux Editions du Dilettante.

Samedi 12 octobre, à partir de 16h.

3, rue du Garde-Chasse

Espace Khasma

01 43 60 69 72

■ Exposition « Rendez-vous : sortie de mon corps ».

Du 11 octobre au 7 décembre.

Horaires d'ouverture : 15h-20h.

Vernissage de l'exposition
Jeudi 10 octobre, à 18h.

■ Soirée l'Abominable « Appunti » de Jean-Baptiste Leroux.

Jeudi 17 octobre, à 20h30.

■ Lundi de Phantom n°9.

Rencontre avec Ismaïl Bahri, artiste en résidence à la Fabrique Phantom.

Lundi 21 octobre, à 20h30

■ C'est dimanche ! Ciné-goûter. « Couleur de peau : miel » de Laurent Boileau et Jung. Projection suivie de la lecture d'un conte par le Conteur Soleil.

Dimanche 27 octobre, à 14h30.

15, rue Chassagnolle

Centre culturel

Jean-Cocteau

01 48 46 07 20

■ Exposition Roland Falgout, photographies.

Entrée libre.

Jusqu'au 28 octobre à l'Espace culturel d'Anglemont, 35 place Charles-de-Gaulle.

■ Exposition « Animagraphie : entre danse et calligraphie », d'Arnaud Mattlinger.

Entrée libre.

Jusqu'au 7 novembre à l'Espace Louise Michel, 36-38 boulevard du Général-Leclerc. Dans le cadre de cette exposition : portes ouvertes du cours de tai chi chuan. Découverte du Wutao et de la pratique artistique de Arnaud Mattlinger. Le samedi 12 octobre, de 12h30 à 14h ou de 14h à 15h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservation conseillée. Venir en tenue de sport.

Théâtre jeune public

Qu'Ours Poursuite

Dans le cadre du festival des Clowns, Burlesques et Excentriques organisé par Le Samovar jusqu'au 19 octobre, le théâtre du Garde-Chasse accueille la Compagnie Obligado pour une aventure toute en rythmes, quiproquos, feintes, pieds dans le tapis et autres cascades burlesques...



Cette comédie burlesque jeune public est un véritable dessin animé vivant, un cartoon théâtral. L'occasion pour la Compagnie Obligado de présenter sa vision de la famille contemporaine à travers les yeux d'une

peluche naïve et d'aborder le thème de l'autonomie de l'enfant. Un papa qui, à l'heure de partir à l'école, court après sa fille qui ne veut pas mettre ses chaussures, qui court après son ours en peluche qui est lui-même poursuivi par la femme de ménage...

C'est « Qu'Ours Poursuite ! ». Notre quotidien est passé à la moulinette par la compagnie Obligado et ressort dans ce qu'il a de plus rigolo, de plus poétique et de plus absurde. La Compagnie Obligado s'attache à parler aux enfants comme aux adultes. Une expérience spectaculaire à

envisager comme un point d'appui pour le dialogue et le partage, entre les enfants et les parents.

Par la Compagnie Obligado De et par : Aurélien Cavaud, Olivier Mathé et Hélène Risterucci.

Durée 45 min.

A partir de 3 ans.

Mercredi 16 octobre, à 15h30
Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris

93260 Les Lilas

Renseignements :

01 43 60 41 89

Tout sur le Festival des Clowns, Burlesques et Excentriques : www.lesamovar.net

Cinéma des Petits

Les P'tits cinéphiles, le rendez-vous mensuel cinéma pour les enfants de 2 à 5 ans, revient en octobre avec « Qui voilà ? », 8 courts métrages d'animation suédois de Jessica Laurén, d'après les albums de Stina Wirsén. 32 mn.

Au sein d'un univers aux couleurs pastelées, Nounourse et ses amis s'amuse, jouent, se bagarrent et se réconcilient les uns avec les autres. Les histoires abordent chacune un thème différent en lien avec la vie réelle : dormir pour la première fois chez un ami, gagner un concours de saut en longueur dans le bac à sable, avoir un petit frère...

Prix unique : 3,50€

Mercredi 9 octobre à 10h30 et samedi 12 octobre à 16h

Cinéma du Garde-Chasse

181 bis, rue de Paris

93260 Les Lilas

Renseignements : 01 43 60 41 89



Lectures jeune public

Les lectures de contes ou d'histoires en musique organisées par la bibliothèque jeunesse André-Malraux reprennent dès le mois d'octobre avec « Histoires de grenouilles ». Les enfants découvriront ainsi ces petits animaux qui vivent dans les mares et coassent au clair de lune. Mais dans les histoires, les grenouilles sont souvent envoûtées par les sorcières...

A partir de 5 ans. Entrée libre.

Samedi 12 octobre, à 10h30

Espace Louise-Michel

Centre culturel

38, boulevard du Général-Leclerc

93260 Les Lilas

Renseignements :

Bibliothèque André-Malraux –

Tél. : 01 48 46 64 78

Prochaines dates des lectures en musique : 16 novembre, 14 décembre et 11 janvier.

Théâtre du Garde-Chasse

Cyrano pointe le bout de son nez aux Lilas !

Le chef d'œuvre de Rostand mis en scène par Anthony Magnier. Un magnifique voyage dans l'imaginaire du spectateur dans lequel les comédiens sont des conquérants de l'impossible...



Un grand et beau Cyrano dans la tradition du théâtre romanesque, emmené par la générosité, l'énergie et l'enthousiasme de la compagnie Viva la Commedia. Cyrano, rendu impuissant par sa laideur à avouer son amour à Roxane,

trouve en Christian, lui aussi amoureux de la belle, son double. Si ce dernier est aimable à regarder, il manque d'esprit au point d'en être paralysé. Cyrano propose à Christian "d'être ses mots" pour séduire Roxane. Il sera la beauté et lui

l'esprit. Ici, les sept comédiens endossent les 35 rôles passant du burlesque au tragique, et mêlant à la poésie du verbe leur folie pour nous livrer une version inoubliable de la plus célèbre des pièces d'Edmond Rostand. Ainsi, les comédiens sont le spectacle, tour à tour personnages, décors, foule, musique, chants. Avec quelques références à la commedia dell'arte, la mise en scène fait la part belle à l'illusion et à l'imagination du spectateur.

Cyrano de Bergerac
Par la Compagnie Viva la Commedia
Vendredi 11 octobre, à 20h45
Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89

La Maille : un nouveau nom pour le lieu de la Compagnie Théâtre A

Quatre ans après son installation aux Lilas, cette "fabrique théâtrale" née du désir de quatre artistes en permanence artistique, a trouvé son appellation propre : La Maille. Accueillants et accueillis peuvent s'y confondre le temps d'un projet, d'une résidence, appelé « accueil et accompagnement de projet » car la spécificité du lieu c'est d'abord de soutenir l'émergence. « *C'est bien le sens de La Maille qui, au propre comme au figuré, se situe dans la toile des formes contemporaines de théâtre, la pluralité des ses écritures, textuelles ou scéniques* » déclare Armel Veilhan, directeur artistique. Mais si La Maille est avant tout un lieu de création, c'est aussi un lieu ouvert à la pratique du théâtre avec des ateliers pour enfants, jeunes et adultes. On peut aussi y poursuivre une formation professionnelle en continue. La Maille ouvre ses portes à l'occasion de la Nuit Blanche, le samedi 5 octobre, de 21h à minuit.

La rentrée de La Maille-Cie Théâtre A est à découvrir sur www.theatrearea.fr.

La Maille - Cie Théâtre A - 43, rue du Coq-Français
Tél. : 01 75 34 88 79

Rendez-vous : sortie de mon corps



Du 11 octobre au 7 décembre 2013. L'exposition « *Rendez-vous : sortie de mon corps* » imagine le corps comme un territoire parlé par plusieurs voix, un lieu où font leur retour les mémoires et les gestes oubliés. C'est ce corps qui sort de l'ombre, à la fois étrangement familier et traversé par des récits qui ne sont pas les siens, témoin et acteur d'une histoire contemporaine en train d'inventer sa forme.

Espace Khiasma - 15, rue Chassagnolle - Ouvert du mercredi au samedi de 15h à 20h. Entrée Libre.
Tél. : 01 43 60 69 72
Plus d'infos sur www.khiasma.net

Le Triton

01 49 72 83 13

■ Exposition Pierre Rode. Photographies : tour & ciel. Jusqu'au 12 octobre.

■ Nuit Blanche.

Au programme, l'Atelier rock des Lilas, "Alimentation Générale", "Mellis fait son jazz", "Smackwood" et "Schnaps". Samedi 5 octobre, à 21h.

■ E. Caron / D. Chouillet. Du mardi 8 au samedi 12 octobre, à 19h30.

■ Caillou

Vendredi 11 octobre, à 21h.

■ Big Dez + The Stean Morrisler (1^{ère} partie).

Samedi 12 octobre, à 21h.

■ Exposition Philippe Delepine. Photographies : couleurs du hasard.

Du 14 octobre au 9 novembre. Vernissage le mercredi 16 octobre, à 18h.

■ Mosalini Teruggi Cuarteto. Mercredi 16 octobre, à 21h.

■ Quatuor Caliente.

Jeudi 17 octobre, à 21h.

■ Raul Barboza Quartet + Norberto Peidra Trio.

Vendredi 18 octobre, à 21h.

■ Moussay / Chevillon / Humair.

Samedi 19 octobre, à 19h30.

■ Respiro Tango.

Samedi 19 octobre, à 21h.

Toute la programmation sur www.letriton.com.

11 bis, rue du Coq-Français

Lilas en Scène

01 43 63 41 61

■ Cine in corpore chantier, de Guillaume Clayssen.

Dans le cadre de Nuit Blanche.

Samedi 5 octobre, de 20h à 23h.

■ Les Démineuses, de Milka Assaf.

Vendredi 18, samedi 19 et lundi 21 octobre, à 20h.

Réservation indispensable.

23 bis, rue Chassagnolle

Sortir aux Lilas en octobre

Cinéma du Garde-Chasse

SAMEDI 5

14h Ilo, Ilo (VOST)
20h30 Tirez la langue, Mademoiselle

DIMANCHE 6

15h Ilo, Ilo (VOST)
17h15 Tirez la langue, Mademoiselle

LUNDI 7

14h15/20h45 Rock the casbah
16h30 Les lumières de la ville
18h30 Tirez la langue, Mademoiselle

MARDI 8

14h15 Les lumières de la ville

MERCREDI 9

10h30 Qui voilà ? Les P'tits cinéphiles du TGC
14h15/18h30/20h45 Jimmy P. (VOST)
16h30 Ilo, Ilo (VOST)

SAMEDI 12

14h Ilo, Ilo (VOST)
16h Qui voilà ? Les P'tits cinéphiles du TGC
18h/20h30 Jimmy P

DIMANCHE 13

15h Jimmy P
17h15 Ilo, Ilo (VOST)

JEUDI 17

16h30/20h45 Gibraltar
18h45 La tour du guet (VOST)

VENREDI 18

14h15 Gibraltar
16h30/20h45 La tour du guet (VOST)
18h30 Lettre à Momo (VF - dès 7 ans)

SAMEDI 19

14h15 Koko le clown (dès 5 ans)
15h30 Lettre à Momo (VO)
18h/20h30 Gibraltar

DIMANCHE 20

15h Gibraltar
17h30 Lettre à Momo (VF)

LUNDI 21

14h/20h45 Lettre à Momo (VF) puis (VO)
16h30 La tour du guet (VOST)
18h30 Gibraltar

MARDI 22

14h15/15h30 Koko le clown
16h30/21h Gibraltar
18h45 Lettre à Momo (VO)

MERCREDI 23

14h30 Koko le clown
16h Elle s'en va
18h30 La vie domestique
20h30 Blue Jasmine (VOST)

JEUDI 24

14h15 Elle s'en va
16h30 Koko le clown
18h Blue Jasmine (VOST)
20h30 La vie domestique

VENREDI 25

14h15 Blue Jasmine (VOST)
16h30 La vie domestique
18h30/20h45 Elle s'en va

SAMEDI 26

14h30 Koko le clown
16h La vie domestique
18h30 Blue Jasmine (VOST)
20h45 Elle s'en va

DIMANCHE 27

15h Blue Jasmine (VOST)
17h Elle s'en va

LUNDI 28

14h15 La vie domestique
16h15/20h45 Blue Jasmine (VOST)
18h30 Elle s'en va

MARDI 29

14h30 Koko le clown
16h/20h45 Elle s'en va
18h30 Blue Jasmine (VOST)

MERCREDI 30

14h15 Sur les chemins de l'école (dès 7 ans)
16h Diana
18h30 Exjafjallajokut
20h30 Ma vie avec Liberace (VOST)

JEUDI 31

14h15/20h4 Exjafjallajokut
16h30 Ma vie avec Liberace (VOST)
18h30 Diana

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

SAMEDI 5

16h Gérard et Guénolee Strouck Librairie Folies d'Encre
20h30-22h30 Concert « Fyres et Tambours » Parc Lucie Aubrac

DÈS 14H NUIT BLANCHE AUX LILAS AVEC :

14h à minuit Parcours entre ombres et lumières Lilatelier
20h à 23h Ciné in corpore – chantier Lilas en Scène
21h à 1h Groupes amateurs Le Triton
21h à minuit Lectures La Maille

Programme complet : www.ville-leslilas.fr

DIMANCHE 6

14h à 19h Parcours ludique entre ombres et lumières Lilatelier

MARDI 8

Jusqu'au 12/10, à 19h30 Elise Caron & Denis Chouillet Le Triton

JEUDI 10

18h « Rendez-vous : sortie de mon corps » Espace Khiasma

VENREDI 11

Jusqu'au 7 déc « Rendez-vous : sortie de mon corps » Espace Khiasma
20h30 Glauco Le Melting Potes
20h45 Cyrano de Bergerac TGC
21h Caillou Le Triton

SAMEDI 12

12h30 à 14h Cours de tai chi chuan Espace Louise Michel
14h à 15h30 Cours de tai chi chuan Espace Louise Michel
10h30 Histoires de grenouilles Espace Louise Michel
16h Anna Gavalda Librairie Folies d'Encre
20h30 Les nains portent quoi Le Melting Potes
21h Big Dez +The Steam Morrisler Le Triton

LUNDI 14

Jusqu'au 9 nov Philippe Delepine. Photographies Le Triton

MARDI 15

10h et 14h30 Daisy Stoir et Mister Not' TGC
19h Mardi musical Auditorium

MERCREDI 16

Jusqu'au 19 oct 8^{ème} édition du Tango Lilas Festival Le Triton
15h30 Qu'ours poursuite (avec le Samovar) TGC
18h Vernissage exposition Philippe Delepine Le Triton
21h Mosalini-Teruggi Cuarteto Le Triton

JEUDI 17

20h30 Soirée l'Abominable « Appunti » Espace Khiasma
21h Quatuor Caliente Le Triton

VENREDI 18

19h Festival l'Air de Dire Espace culturel d'Anglemont
20h Les Démineuses Lilas en Scène
20h30 Simoni & Co Le Melting Potes
21h N. Pedreira Trio + R. Barboza Quartet Le Triton

SAMEDI 19

19h30 B. Moussay / B. Chevillon / D. Humair Le Triton
20h Les Démineuses Lilas en Scène
20h30 Soirée DJ animée par Mo'Mix Le Melting Potes
21h Respiro Tango Le Triton

LUNDI 21

20h Les Démineuses Lilas en Scène
20h30 Lundi de Phantom n°9 – Ismaël Bahri Espace Khiasma

VENREDI 25

20h30 Marc Loy Le Melting Potes

SAMEDI 26

20h30 Bernard Toubiana Le Melting Potes

DIMANCHE 27

14h30 C'est dimanche ! Espace Khiasma

Les Pièces Montées

De la musique au yoga... un seul pas !

Comme les pièces d'un puzzle qui s'imbriquent, l'association Les Pièces Montées propose différents cours entre transmission de savoir et coaching : musique à partir de 4 ans (piano, violon et flûte), yoga et bientôt développement personnel. Des ateliers étroitement liés qui font résonance au cheminement personnel de Corinne Nacass, présidente de l'association.

Créée il y a plus de vingt cinq ans et dirigée par une passionnée de théâtre, l'association « Les Pièces Montées » proposait alors des ateliers de théâtre, d'anglais et d'éveil musical. Arrivée aux Lilas en 1994, Corinne Nacass, pianiste et flûtiste, intègre l'association et reprend en 1995 l'activité atelier d'éveil musical. Celui-ci prend très vite de l'ampleur. Devenue présidente, c'est en famille, avec ses fils et son époux, qu'elle donne une nouvelle impulsion et orientation à l'association. « J'ai décidé de vivre mes passions, de donner un sens à ma vie en intégrant les choses qui me faisaient plaisir : musique, développement du corps et de l'esprit, faire se rencontrer les musiciens en créant des rencontres musicales, mettre en relation, créer du lien... ». De la transmission de la musique aux cours de yoga, qu'elle pratique depuis plus de vingt ans, tout est intimement lié, l'essentiel pour Corinne étant l'harmonie du corps et de l'esprit. « Lorsque l'on fait de la musique, on s'accomplit dans



une discipline artistique. Il s'agit de développement personnel. C'est pour cela que j'ai intégré, il y a deux ans, des cours de yoga au sein de l'association ». Le yoga enseigné par Corinne est un yoga complet (postures, respiration, relaxation, yoga des yeux et des mains...), préventif et thérapeutique. « Quand on travaille en profondeur en yoga, on en retire des bénéfices. Telle posture va aider pour la tension artérielle, telle autre pour le dos, la circulation du sang, donner de la force dans les jambes, les

chevilles... On développe aussi la concentration, très importante pour les musiciens ». Et pour aller plus loin dans sa démarche, elle va très prochainement mettre en place des ateliers de développement personnel. Une à deux fois par mois, des ateliers thématiques, d'une durée de deux heures, seront proposés pour des groupes de douze

personnes : gestion du stress, des émotions, du trac, du poids, du temps, apprendre à parler en public... « En qualité de praticienne en PNL (programmation neuro-linguistique) et en coaching, j'apporterai quelques techniques permettant de mieux communiquer avec les autres, par exemple modifier son comportement, son état émotionnel à la demande et apprendre à se synchroniser sur l'autre ».

Plus d'informations

Fête des vendanges

La Base de Loisirs de la Corniche des Forts, en partenariat avec l'association des Potagers de la Corniche et l'association des Vignerons Franciliens, organise sa première Fête des Vendanges. En compagnie des jardiniers vous serez invité à pratiquer différentes activités : cueillette, tri, pesée, pressurage pour obtenir un jus de raisins à goûter sur place. Renseignements au 01 49 20 93 61.

Dimanche 20 octobre 2013, de 11h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jardins Familiaux - angle rue de l'aviation et avenue du colonel Fabien à Romainville
Gratuit - <http://www.bases-loisirs-iledefrance.fr/>

Croix-Rouge

■ Vestiaire de solidarité le samedi 5 octobre de 8h à 21h dans la cour de l'école Waldeck-Rousseau

■ Permanences tous les mardis de 19h à 21h au local situé 2, avenue Waldeck-Rousseau aux Lilas.

Renseignements :
01 43 62 89 24

L'Air de Dire

L'association l'Air de Dire organise le festival Lil' Auteurs : poésie, slam, chansons, sketches d'auteurs contemporains et scène ouverte. Vendredi 18 octobre, de 19h à 22h. Entrée libre. Espace culturel d'Anglemont 35, place Charles-de-Gaulle. Tél. : 06 63 67 69 43.

Potager des Lilas

Atelier de jardinage pour les adhérents le dimanche matin de 11h à 12h et possibilité de pique-niquer et de visiter le jardin l'après-midi. Toute l'année sauf pluie, gel ou troc à Bercy. Parc Lucie Aubrac
Tél. : 01 49 72 95 61.

Observatoire de la Diversité Culturelle

Reprise du cycle de ciné-conférences organisées par le centre culturel Jean-Cocteau en partenariat avec l'ODC.

■ Russie - 20 nov. à 19h.

Espace d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle
Tél. : 06 88 96 68 99

Créer une association

Réunion d'information sur la création et le fonctionnement d'une association destinée aux créateurs et dirigeants d'associations. Lundi 14 octobre, à 18h30 (salle 125) à la Direction départementale de la cohésion sociale - Immeuble l'Européen - 5/7, promenade Jean Rostand à Bobigny. Sur inscription. Tél. : 01 74 73 36 00

Tango argentin

Cours débutants, le samedi de 14h à 15h30 à l'école de Comédie musicale, 174 rue de Paris.

Contact : Julie van den Hecke
juvdh.pro@gmail.com
tél.: 06 88 08 37 00

Conseil municipal du 25 septembre 2013

Principales délibérations

■ Ramassage des dépôts sauvages et collecte des déchets des corbeilles de rue

La municipalité est insatisfaite de la qualité du ramassage des encombrants et des corbeilles de rue. Une convention de mise à disposition de service d'une partie de la compétence collecte des déchets, par « Est Ensemble » au profit de la commune des Lilas, est votée afin de permettre à la commune de reprendre la direction des opérations jusqu'alors assurée par la communauté d'agglomération.

■ Réaménagement de la rue des Frères Flavien

Dans le cadre d'un accord avec la ville de Paris sur un projet d'aménagement de la rue des Frères Flavien, la Ville des Lilas s'engage à participer à ce chantier à hauteur de 50 000€. Le projet consiste à remettre en double sens le tronçon de la rue des Frères Flavien, entre la rue de Paris et l'avenue Pasteur, en disposant les deux sens de circulation de la piste cyclable de chaque côté de la voie de circulation des véhicules. Cette opération améliorera l'esthétique et la sécurité de la voie.

■ Subventions pour les travaux de réalisation du parc des Bruyères et de rénovation de l'allée Calmette au quartier des Sentes

Il est demandé au Conseil régional d'Ile-de-France de participer à hauteur de 84 577€, sur un coût total de 600 000€, à la rénovation du parc jardin central en cœur d'îlot des Bruyères. La Ville demande également une subvention de 200 403€ pour le réaménagement de l'allée du docteur Calmette dont le coût global s'élève à 270 000€.

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe UDAC

La métropole du Grand Paris, une bonne nouvelle pour Les Lilas ? Nous ne perdrons rien à voir disparaître Est Ensemble, cette intercommunalité-bidon de 9 communes dont les élus actuels ont été incapables de trouver de vrais projets à mener ensemble, donc qui nous coûte un maximum sans rien nous apporter. Je me répète, nous indemnisons, en plus du maire et des adjoints de notre ville, d'autres élus aux fonctions inutiles et aux indemnités bien élevées. Vue des Lilas, l'intercommunalité de la capitale avec sa proche couronne, votée à l'Assemblée nationale en juillet, aura bien plus de légitimité : l'aménagement d'un territoire commun et, enfin, une politique du logement à la bonne échelle. Deux conditions toutefois : d'abord qu'on supprime Est Ensemble, ensuite que l'assemblée d'élus chargés de faire vivre la métropole soit cette fois honnêtement composée, à proportion des votes des électeurs des territoires concernés, et qu'on l'annonce, vite. Tout doit être clair, tout doit être transparent. Il faudra faire émerger des décisions de consensus et de bon sens. Faisons sauter le système qui gangrène depuis longtemps nos départements et les petits arrangements entre amis politiques. Alors nous aurons fait un grand pas. Majorité et opposition, oui, mais réflexion commune et respect des opinions des autres. Admettre la diversité des électors serait un vrai progrès. Vous et moi, nous exprimerons cette diversité dans les urnes en mars prochain.

Georges Amzel, conseiller municipal

Groupe Ensemble pour Les Lilas

La rentrée est pour beaucoup de Lilasiennes et Lilasiens un cauchemar fiscal, comme pour la majorité des Français. Le comble de l'ironie, ce sont les déclarations de M. Hollande qui promettaient une stabilité fiscale et surtout celles du ministre de l'économie qui dit « comprendre le ras le bol fiscal ». Comme d'habitude, beaucoup de communication pour un Président et un gouvernement « Normal », qui passe son temps en petites phrases et contradictions, mais avec un résultat désastreux pour les ménages. Le pouvoir d'achat ne cesse de baisser, les Français n'en peuvent plus de se faire matraquer et de payer toujours plus pour couvrir les déficits et le coût indécemment du clientélisme (petites places et commissions distribuées par le gouvernement à ses amis). N'oublions pas notre ministre de la justice, qui ne cesse de promouvoir l'impunité pour les délinquants, sans se soucier du traumatisme causé aux victimes d'agressions ou de cambriolages. Les victimes comme l'ensemble des ménages sont devenues la cible de ce gouvernement. Concernant la métropole du grand Paris, les élus verts des Lilas viennent de se réveiller, découvrant que le projet de loi de la réforme territoriale et le projet du grand Paris ne leur apporteront aucun siège ; les maires risquant, au contraire de se voir privés de leurs prérogatives et pouvoirs propres. Pourtant, au gouvernement comme dans les collectivités territoriales, ils sont bien les alliés de leurs prétendus amis socialistes. Concernant les Lilas, au moment où nous écrivons cet article à rendre avant le 15/09, nous attendons toujours de connaître l'issue du moratoire devant conduire au déblocage de la reconstruction de la maternité des Lilas sur le terrain Gutterman mais sachez que nous y sommes attentifs.

C SYLVAIN ; F THOREAU ; C RINGUET ; JC DUPONT
« ensemblepourleslilas@yahoo.fr » et BP 80 LES LILAS 93261 CEDEX



Groupe des élus Verts

Une loi qui aura de l'allure ! La conférence environnementale a confirmé la mise en place d'une fiscalité écologique dans le projet de loi de finances 2014 et la préparation d'une loi de programmation qui va fixer les contours du futur énergétique de la France. Le plan de rénovation énergétique a déjà précisé un objectif de 500 000 logements / an d'ici à 2017, la réduction de la TVA à 5 % pour la construction ET pour les travaux de rénovation thermique, ainsi que des aides à la rénovation pour toutes les bourses, dont les 4 millions de familles les plus modestes en situation de précarité énergétique. Relèver de 20 à 25 % l'obligation pour les communes de construire des logements sociaux permettra la création de 225 000 emplois pérennes, qualifiés, et non-délocalisables ! La loi ALUR proposée par Cécile Duflot met les locataires au centre des propositions et renforce les contraintes des propriétaires. L'encadrement des loyers arrêtera la hausse débridée qui profite aux seuls bailleurs quand l'évolution des revenus de millions de Français n'arrive pas à suivre celle des loyers. La Garantie Universelle des Loyers, un système d'assurance publique contre les impayés permettra à tous ceux que les propriétaires refusent en les jugeant peu solvables, d'avoir accès à un logement.

B. BERGERON-SIGWALD, I. OLIVIER-BARBREL, C. FALQUE, M.G. LENTAIGNE,
N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, C. PAQUIS

Contact : 06 03 00 54 72 ou <http://leslilasecologie.over-blog.com>

Groupe des élus communistes

Le projet de budget 2014 confirme le noir scénario : les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales seront bien diminués de 1,5 milliard d'euros, et de 1,5 milliards d'euros supplémentaires l'année suivante. Les communes et intercommunalités paieront la majorité de la facture : 56% des économies prévues, suivies des départements 32% et des régions 12%. D'autre part, les incertitudes pèsent sur la prise en compte de l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier 2014 passant de 19,6% à 20%, qui aura une répercussion sur les dépenses des collectivités pour laquelle le gouvernement refuse une compensation financière. Cette augmentation du taux de la TVA ne doit pas se traduire par une augmentation de la fiscalité locale sur les ménages. Les collectivités ne portent pas la responsabilité de la dégradation de la situation financière de l'Etat. Cette ponction supplémentaire demeure totalement injuste puisque chacun paie le même taux quel que soit son revenu et ne peut en être dispensé. Selon l'Insee, les ménages les plus pauvres ont payé 1300 euros de TVA, alors que 10% les plus aisés ont déboursé 3600 euros. Les plus démunis consacrent 11,5% de leurs revenus contre 5,9% pour les plus riches. Tous les ménages, même les plus modestes seront concernés par cette augmentation, soit une ponction de 6,5 milliards sur les porte-monnaie et par conséquent une lourde menace sur le pouvoir d'achat, et donc sur l'activité économique et l'emploi.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - maires adjoints
Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Christine MADRELLE,
Gérard MESLIN - conseillers municipaux.

■ Création d'emplois d'avenir

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le dispositif « emplois d'avenir » est entré en vigueur. Ce dispositif gouvernemental a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle, par contrat aidé, des jeunes peu ou pas qualifiés et confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. L'objectif est de leur donner une première expérience professionnelle réussie afin de leur permettre d'acquérir des compétences et d'accéder à la stabilité de l'emploi. La Ville va procéder au recrutement de 5 emplois d'avenir, avec le souci de pérenniser ces emplois au terme des trois ans de contrat.

■ Schéma d'implantation de 60 arbres d'ornement et d'alignement le long des rues des Lilas

Les implantations concernent principalement la rue de Paris (le long de la ZAC), mais également les rues Romain-Rolland, Jules David, avenue du Président Robert Schuman, parc Lucie Aubrac et parc des Bruyères. Une soixantaine d'arbres pourront être plantés, dans une première tranche. Une étude portera sur le mode racinaire des arbres, leur développement à l'âge adulte, leur résistance à la pollution et au climat. Elle devra fournir le mode opératoire de plantation, notamment là où il existe de nombreux réseaux souterrains.

Prochain conseil municipal

mercredi 20 novembre
à 19h30

Mairie des Lilas

Salle des mariages
et du conseil
(1^{er} étage)

Enquête publique relative au prolongement de la ligne 11 du métro



Jusqu'au 30 octobre

Venez consulter les documents officiels dans le hall de la mairie et donner votre avis dans le registre de l'enquête publique.

Permanence de la commission d'enquête en mairie des Lilas : mardi 8 octobre de 14h à 17h.

Permanences de C. Bartolone et de M. Legrand

La permanence du Président de l'Assemblée Nationale, député de la circonscription, Claude Bartolone, a lieu le 4^{ème} vendredi de chaque mois. La prochaine se tiendra le 25 octobre 2013 de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même à partir de 8h30 au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 70 08, en mairie du Pré Saint-Gervais.



Agenda guide de la ville des Lilas

Le guide de la ville 2013-2014 sera disponible courant octobre.



Pour voter, s'inscrire avant le 31 décembre

Pour voter aux élections municipales et européennes, il faudra être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le **31 décembre 2013**. Cette inscription peut se faire au service élection de la mairie ou sur Internet www.service-public.fr
Infos : 01 72031754 ou www.ville-leslilas.fr

Emplois/Services

Professeur piano jazz de conservatoire diplômé de Berklee College of Music de Boston donne cours de piano jazz, composition et arrangement.
Tél. : 06 62 49 48 01

Entreprise sérieuse basée aux Lilas propose ses services de débarras, devis gratuit. Tél. 06 60 51 64 07

JF sérieuse avec expérience cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 06 16 11 07 68

JF sérieuse cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 06 81 05 90 74

JF sérieuse cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 06 73 42 67 95

Dame fiable et responsable cherche heures de ménage, repassage et courses auprès de personnes âgées, disponible de suite. Tél. : 06 30 64 16 25

JF dynamique, attentionnée avec expérience cherche heures ménage, repassage et garde d'enfants si possible. Tél. : 07 77 22 37 84

Professeur diplômée en français et en anglais, expérience toute classe dans ces deux matières donne cours particuliers (spécialité bac français et non franco-phone). Tél. : 01 48 91 73 64

Professeur de mathématiques donne cours de mathématiques niveau 4ème à maths sup, enseignant en BTS actuellement, je propose des cours de révisions, soutien et préparation aux examens et concours. Tél. : 06 59 51 54 00

Professeur d'université donne cours de droit, français, philosophie, économie, histoire et géographie. Tél. : 06 80 11 56 76

JF cherche poste de travail : ménage, repassage, garde d'enfants et personnes âgées. Tél. : 06 73 14 90 87

Ex artisan réalise tous vos travaux de peinture, papier peint, enduit, parquet, carrelage, électricité, plomberie, devis gratuit. Tél. : 06 19 70 14 63

Femme sérieuse cherche repassage. Tél. : 06 13 10 87 91

Professeur certifiée lettres classiques (français, latin, grec) donne cours tout niveau. Tél. : 06 64 12 75 80

Ateliers de stylisme, cours particuliers ou en petits groupes, apprenez à créer, customiser, coudre vos modèles. Vous travaillerez sur du matériel professionnel pour réaliser vos rêves de styliste et apprendre

enfin à coudre. Informations sur demande au 06 79 87 66 38

Artiste peintre décoratrice professionnelle réalise divers travaux décoratifs pour des entreprises ou des particuliers. Effets de matière, stuc, marbre, bois, patines, trompe l'œil, peintures sur toiles et meubles. Conseils en harmonisation des couleurs. Mobilité. Devis gratuit sur demande. Tél. : 06 03 29 33 68

Professeur diplômée et expérimentée propose cours à domicile de piano et solfège à partir de 4 ans. Tél. : 06 79 32 25 83

Etudiant motivé avec expérience donne cours de piano et de maths (tous niveaux) dans la bonne humeur. Prix très attractifs. Tél. : 06 73 08 47 60

Gardes d'enfants

Maman recherche personne expérimentée pour récupérer un petit garçon à l'école à la rentrée scolaire et pendant la journée du mercredi - Age 3 ans. Tél. : 06 59 03 23 58

Nourrice agréée expérimentée, à l'écoute des enfants et à leur bien-être, disponible dès septembre tous les mercredis. Tél. : 06 98 54 77 66

JF sérieuse disponible pour garder enfants à domicile, sortie d'école, aide aux devoirs. Possibilité de garder les enfants en soirée pendant les sorties. Tél. : 07 61 67 20 96

Cherche famille garde partagée Lilas/Romainville. Tél. : 06 34 06 71 64

F garde vos enfants en horaires décalés ou week-end nuits et jours. Tél. : 06 49 56 66 88

Assistante maternelle agréée, une place disponible pour accueillir votre petit bout de chou, activités ludiques assurées, etc. Tél. : 06 48 62 97 93

Bonnes affaires

Bureau à vendre 1m58 de longueur en bon état, 4 tiroirs et 1 porte avec 2 étagères. Tél. : 01 49 72 94 23

Vends lit « Provence » couchage 140 x 200 miel huile foncé en pin massif, longueur 221 cm, hauteur 90 cm, profondeur 158 cm, prix 200€. Tél. : 01 48 91 19 67

Vends lit bébé en bois avec matelas été hiver 100€ à débattre, appareil power fitness marque David Douillet 100€ à débattre. Tél. : 06 50 29 68 98

A vendre DVD 24h Chrono saisons 2, 3, 4, 5 et 6, 25€ le lot. Tél. : 06 74 81 55 18

Vends guitare avec son étui capitonné noir laquée noire très peu servie excellent état, prix de l'ensemble 200€. Tél. : 06 19 32 23 81

Immobilier

Dame sérieuse cherche chambre à louer à partir de septembre ou octobre. Tél. : 06 45 08 60 46

A vendre appartement de 2 pièces aux Lilas, lumineux, bon état et fonctionnel, au 4ème étage avec ascenseur. Immeuble années 30, en brique, bien tenu, sécurisé et avec gardienne. Tél. : 06 79 85 63 16

Loue studio meublé confort à la semaine près du métro pour résident temporaire. Tél. : 06 33 64 38 61

Loue place de parking boulevard Eugène Decros. Tél. : 06 63 71 34 38

Particulier vend bel appartement 4 pièces, 50 min du métro - 14ème étage, vue panoramique balcon filant cave parking sécurisé inclus 385 000€. Tél. : 06 18 06 12 73

Recherche un studio sur Les Lilas proche du métro environ 400€/ mois maximum. Tél. : 06 71 54 52 37

Animaux

Garde chez moi chats, petits chiens et autres animaux (sauf serpent), je me déplace aussi chez les personnes aux alentours de Noisy-le-Sec. Tél. : 01 48 10 03 51

Une annonce de chat perdu a été affichée dans les rues de la ville il y a quelques mois. Son signe particulier était une tâche blanche sous le cou (pelage noir). Merci de contacter Denis au 06 95 60 95 08

A donner : nous sommes deux adorables jeunes chats. Je suis un mâle noir et blanc affectueux et rêveur, né le 13 mai 2013. Mon demi-frère est tigré et blanc, il est né le 24 janvier 2013. Il est super affectueux et très protecteur. Nous recherchons de gentils maîtres pour nous adopter. Tél. : 01 48 91 86 82

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Rubrique : Emploi/services

Garde d'enfants Bonnes affaires

Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

Du 21 août au
20 septembre 2013

NAISSANCES

Aylin TORO
Liam OHAYON
Noa LOISEAU YABUUCHI
Hadiara SYLLA
Goundo GASSAMA
Nahyla BENFERHAT
Mârya GHARIANI
Charlotte OUKLI
Pablo BRION CREIXAMS
Amine ADDOU
Israa ABDELAZIZ
Yonathan CASSUTO
Younes BENFRID
Marius BOURRIER NAUD
Anas BOUDJEMAÂ
Levy BENSIMON
Suleyman LAZEREG

MARIAGES

Jean-Baptiste GADESAUDE
et Coline de GRAFF
Patrice DOZIER et Annie DACHER
Philippe COHEN-ZARDI
et Catherine POZNANSKI
Hafid MEDJAHED et Nadia
GHERMAOUI
Hélène MONT et Stéphanie RÉHEL
Jean-Marc DOUCET et Christelle
LABBEE

DÉCÈS

Pierre MARTIN
Jacqueline LHOPITALIER Veuve
OLIVIER
Elise HENNEQUIN veuve LORRAIN
Michel COLLET
Jacqueline GALOPIN
Albertine THIOLAT veuve ROTH
Micheline GOEDERTIER veuve
ALBARET

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 43 60 86 00

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 41 63 13 18
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46
- Halte-jeux Dunant : 01 43 60 86 03
- RAM : 01 55 86 98 60

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 48 40 57 31
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

**Cabinet infirmier
(ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.

Cabinet Henri-Barbusse
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

Cabinet M^{me} Benamara
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

Cabinet Les Lilas blancs
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Cabinet Tuffier & Jamme
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

**Pharmacie
Cohen de Lara (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

**Pharmacie de la porte
des Lilas (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 7 et 21 octobre de 20h à 22h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie). Tél. : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans RV, 15 premières personnes).

Permanence d'avocats pour les entreprises et commerces le 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h.

Conciliateur de justice : les lundis et mardis matin au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre RV uniquement par écrit au tribunal.

Point d'accès au droit, le jeudi de 14h à 17h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h sur RV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).

Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14h à 16h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en chef: Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr)
- Rédaction: Sylvie Prud'homme (sylvieprudhomme@leslilas.fr), Marc Godin
- Maquette : Pierre Renoux
- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barriera et Christophe Lalo.
- Imprimeur : Imprimerie RAS
- Dépôt légal : août 2002
- Imprimé à 14 200 exemplaires sur papier écologique.



Tu sais que ne pas ramasser expose à une amende pénale doublée d'une plainte auprès du Procureur de la République en cas de récidive?



grandbarbu@gmail.com



**VENEZ RETIRER GRATUITEMENT EN MAIRIE
VOTRE PINCE RAMASSE-CROTTES**



www.ville-leslilas.fr